

SYNDICAT PAYS HAUT LANGUEDOC ET VIGNOBLES

Séance du 19 décembre 2016

Membres en exercice : 34	Date de la convocation: 12/12/2016
	<i>L'an deux mille seize et le dix-neuf décembre l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Monsieur Francis BOUTES</i>
Présents : 19	Présents : Francis BOUTES, Jean ARCAS, Gérard BARO, Jean-Pierre BARTHES, Roland BASCOUL, Jean-Pierre BERRAUD, Norbert ETIENNE, Yves FRAISSE, Daniel GALTIER, Julie GARCIN-SAUDO, Martine GIL, Kléber MESQUIDA, Martine OLMOS, Jean-Christophe PETIT, Marie-Pierre PONS, Catherine REBOUL, Francis BARTHES, Guy ROUCAYROL, Michel SALLES
Dont Présents non votants : 0	
Représentés : 1	Représentés: Marie PASSIEUX par Marie-Pierre PONS
Votants: 20	
Pour: 20	Présents non votants :
Contre: 0	
Abstentions: 0	Excusés: Josian CABROL, Marie-Aline EDO, Marylène FAIVRE, Jean-Luc FALIP, Vincent GAUDY, Isabelle GIL, Audrey IMBERT, Gilbert LEPETITCORPS, Francine MARTY, Christophe MORGGO, Alain MOULY, Yves ROBIN, Luc SALLES, Philippe VIDAL
	Absents:

Objet: " Montagnes du Caroux " : animation

Dans le cadre de l'appel à projet FEDER « pôles de pleine nature en Massif Central », le Syndicat mixte du Pays Haut Languedoc et Vignobles a été retenu pôle structuré.

Un pôle de pleine nature est un territoire organisé souhaitant développer et organiser une offre touristique et de loisirs complète et relativement concentrée. Deux communautés de communes sont concernées : Le Minervois - Pays Saint-Ponais – Orb-Jaur et Grand Orb.

Afin d'élaborer sa stratégie, le Pays Haut Languedoc et Vignobles a travaillé de concert avec les communautés de communes ainsi qu'avec les principaux partenaires. Ce projet de développement est un projet multi-partenarial dans lequel chacun est un véritable acteur. La stratégie, le plan d'actions et les partenariats du pôle « Montagnes du Caroux » ont été présentés lors du comité syndical du 22 juillet 2016.

Le pôle de pleine nature est un plan d'actions collectif sur 5 ans (2017-2021), d'un montant global de 1 178 000 €. Être retenu à l'appel à projet, permet de mobiliser 426 400 € de FEDER, qui viennent en complément de 67 200 € de crédits FEADER qui pourront être mobilisés dans le cadre du programme LEADER porté par le Syndicat mixte du Pays Haut Languedoc et Vignobles.

La mise en œuvre de cette stratégie et de son plan d'actions passe par une animation continue du territoire, de ses acteurs et la mise en œuvre de partenariats avec les acteurs touristiques du territoire. Le Syndicat mixte du Pays Haut Languedoc et Vignobles s'est engagé fortement dans ce projet et continuera à le faire en assurant l'animation générale en mettant un agent à 60 % (ETP) sur cette action.

Le coût total prévisionnel de ce dossier pour la période de 2017-2021 est de 140 655 € TTC.

Le plan de financement prévisionnel est le suivant :

FEDER-Massif central	56 262,00 €
Etat	42 196,50 €
le solde étant apporté en autofinancement par le Pays à hauteur de	42 196,50 €

Le coût prévisionnel de ce dossier pour 2017 est de 28 131 € TTC.

Le plan de financement prévisionnel est le suivant :

FEDER Massif central	11 252,40 €
Etat	8 439,30 €
le solde étant apporté en autofinancement par le Pays à hauteur de	8 439,30 €

Sous Préfecture de Béziers (Hérault)

Contrôle de légalité

Date de réception de l'AR: 22/12/2016

034-253403554-20161219-2016_19_12_07-DE

En conclusion, Monsieur le Président demande à l'Assemblée de bien vouloir :
valider le budget et le plan de financement prévisionnel
l'autoriser, en cas d'avis favorable, à signer tous documents relatifs à cette décision.

Monsieur le Président demande donc à l'Assemblée de bien vouloir en délibérer.

Où l'exposé de Monsieur le Président, le Comité Syndical valide le budget et le plan de financement prévisionnel et autorise le Président à signer tous documents relatifs à cette décision.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an susdits.

Fait à Cessenon-sur-Orb, le 19 décembre 2016.

Le Président,
Francis BOUTES



RF Sous Préfecture de Béziers (Hérault)
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 22/12/2016 034-253403554-20161219-2016_19_12_07-DE